



Gros souci avec intrum justicia

Par mili, le 14/08/2008 à 14:56

Bonjour,

Voilà j'ai un problème avec intrum justicia, je reçois un courrier comme quoi je dois 818 euros de facture edf, seulement voilà j'ai commis l'erreur de ne pas résilié mon abonnement car je suis partie de cet appartement en très mauvais terme, le proprio ne m'a pas fait d'état des lieux, j'étais sur le point d'accoucher etc.... donc je savais pas vraiment les démarches à faire dans ces cas là

Donc j'appelle intrum pour leur expliqué la situation et leur explique que je ne veux pas payé cette facture pour le proprio et là elle se permet de me juger en me disant comment ça y a pas de père à la maison vous attendez le 2ème et pas de père, dans ces cas là on ne prend pas son indépendance et d'autre et me raccroche au nez!!!!!!

J'attends mon deuxième enfant et je suis en risque d'un accouchement prématuré je dois évité les émotions et là je suis dans un mauvais état je rappelle quand même je ne trouve pas normal de raccrocher au nez des gens et là une autre conseillère prend sa défense, alors je demande à parlé avec un responsable ou le directeur elle refuse en me disant que ça ne se passe pas comme ça, je demande alors le nom et rien refuse.

J'ai envie d'écrire un recommandé au directeur en dénonçant leur pratique mais j'ai bien peur que tout cela vienne d'en haut de toute façon

J'aimerais vivement un conseil, je ne sais plus quoi faire, je me sens tellement mal

Merci

Par **domi**, le **14/08/2008** à **17:31**

Intrum Justicia est une "célèbre" société de recouvrement qui fait de l'intimidation ! Ne leur téléphonez plus et restez calme ! Reunissez toutes les preuves comme quoi vous avez quitté ce logement (nouveau bail , nouveau contrat eau , edf, téléphone...) et attendez des nouvelles . C'est une société qui ne peut en aucun cas vous saisir ! Attendez de voir comment évolue la situation et vous aurez tous les documents prêts pour vous défendre en cas de besoin . Attendez vous par contre à recevoir des courriers de plus en plus souvent de la part de cette société et de pseudo huissier ! Tant que personne ne vous contacte par LRAR ou directement un huissier ne vient à votre domicile , ne faites rien et ne les contacter surtout plus ! Il est également possible qu'ils aient récupéré votre numéro de téléphone lors de votre appel : sachez qu'ils n'ont pas le droit de vous harceler comme ils vont sans doute le faire ; si cela arrive il faudra leur envoyer une LRAR demandant de cesser immédiatement le harcèlement(qui est répréhensible) . bon courage ! Domi